

Province du Luxembourg

Arrondissement de
Marche-en-Famenne

Commune
de
MANHAY

6960

Objet : Plateforme pour le
Service Citoyen Adhésion et
motion visant à s'engager en
faveur d'un Service Citoyen en
Belgique

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL, SIÉGEANT EN SÉANCE PUBLIQUE

Séance du 14 mars 2023

Présents :

Monsieur Geoffrey HUET, Bourgmestre;
Madame Anne MOTTET, Monsieur Patrick LOOS, Monsieur Jean Claude HUET,
Échevins;
Monsieur Pascal DAULNE, Monsieur Robert WUIDAR, Madame Françoise CORNET,
Monsieur Benoît LESENFANTS, Madame Élodie BECHOUX, Madame Anne FAGNANT,
Monsieur Jérôme VOZ, Monsieur Alain LIBAR, Monsieur Jérôme TASSIGNY, Conseillers;
Madame Laetitia LESENFANTS, Présidente du CPAS;
Madame Stéphanie MOHY, Directrice Générale;

Considérant les Principes fondamentaux de la Charte d'adhésion au Service Citoyen :

- **Une vraie étape de vie** Le service citoyen constitue un engagement à plein temps d'une durée continue de minimum six mois. Il renforce le développement personnel et l'implication des jeunes dans la société.
- **Un service citoyen accessible à tous les jeunes** Affichant une vocation universelle, le Service Citoyen doit être accessible à tous les jeunes de 18 à 25 ans et leur assurer les moyens de subvenir à leurs besoins pendant cette période.
- **Au service de missions d'intérêt général** Le Service Citoyen est centré sur des missions répondant à de réels enjeux de société (sociaux, environnementaux, culturels, etc.) et constitue une contribution utile pour les organismes d'accueil et leurs bénéficiaires.
- **Un temps d'apprentissage, de formation, d'orientation et d'ouverture** Le Service Citoyen mobilise les jeunes qui acquièrent des compétences multiples (sociales, manuelles, relationnelles, intellectuelles, ...). Tout en restant un temps consacré à servir l'intérêt général et la citoyenneté, il encourage les jeunes à avancer dans leur projet personnel.
- **Une expérience collective et un temps de brassage social et culturel** Le Service Citoyen doit impérativement favoriser le brassage social et culturel. Afin d'encourager l'entraide, la complémentarité, la solidarité, la responsabilité, le Service Citoyen inclut des temps de rencontres, d'échanges entre jeunes de tous horizons, entre générations et des expériences collectives. Il constitue une double opportunité : construire et se construire.
- **Un temps reconnu et valorisé** Ce temps donné à la collectivité doit être reconnu par un véritable statut ainsi que par l'ouverture de droits et avantages (dispense de recherche d'emploi, indemnités, sécurité sociale, assurances, ...).
- **Un dispositif fédérateur** Soutenu et mis en œuvre par les autorités publiques, le Service Citoyen constitue un projet fédérateur qui doit associer dans sa mise en œuvre l'ensemble des parties prenantes : Institutions publiques mais aussi collectivités locales, associations, représentants des jeunes, partenaires sociaux, entreprises... ;

Considérant que notre commune a la volonté de renforcer la participation citoyenne ;
Considérant que cette période d'engagement est extrêmement enrichissante pour celles et ceux qui se lancent dans ces missions : ils acquièrent de l'expérience de vie, on leur donne le temps d'avoir une réflexion sur leur futur, ils apprennent à mieux se connaître, à développer leurs talents, à trouver leur place au sein d'un groupe et d'une société ; Que pour une grande majorité de ces jeunes, il est facile de se rediriger vers un emploi ou une formation par la suite. Des résultats similaires ont été observés dans d'autres pays européens ;

Considérant que « la mise en place de missions de Service Citoyen amplifie les échanges intergénérationnels & interculturels au sein de la commune et de ceux-ci s'approfondit naturellement la cohésion sociale;

Considérant que cette motion est destinée à encourager, recommander, soutenir, défendre, promouvoir un sujet d'actualité qui présente des intérêts communaux par le soutien au dispositif « service citoyen » qui favorise le développement personnel des jeunes ainsi que leur intégration dans la société en tant que citoyens responsables,

Province du Luxembourg

Arrondissement de
Marche-en-Famenne

Commune
de
MANHAY

6960

Objet : Plateforme pour le
Service Citoyen Adhésion et
motion visant à s'engager en
faveur d'un Service Citoyen en
Belgique

critiques et solidaires et favoriser par la même occasion leur perspective d'emploi et de formation;

A l'unanimité, le Conseil communal de Manhay décide:

- **De s'engager au niveau 1 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir:** signer la Charte d'adhésion au Service Citoyen, engageant la commune de MANHAY à se mobiliser pour la mise en place progressive d'un Service Citoyen institutionnalisé sur l'ensemble du territoire belge ;
- **De s'engager au niveau 2 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir:** mettre en place des actions d'information afin de promouvoir le Service Citoyen au sein de la population de notre commune et, plus particulièrement, auprès des jeunes âgés de 18 à 25 ans ;
- **De s'engager au niveau 3 d'association avec la Plateforme pour le Service Citoyen à savoir:** encourager l'ouverture de nouveaux partenariats avec des organismes d'accueil potentiels en : diffusant et informant ces structures para-communales ou actives sur le territoire communal de l'existence et de la possibilité de partenariat avec la Plateforme pour le Service Citoyen. Ceci afin d'augmenter la participation citoyenne et de promouvoir une démocratie participative ;
- De demander au Gouvernement fédéral d'instituer un statut légal pour le jeune en Service Citoyen et d'assurer son financement par une action coordonnée entre le fédéral, les régions et communautés ;
- De solliciter le Gouvernement wallon afin qu'il poursuive les engagements pris lors de la législature précédente pour soutenir le projet du Service Citoyen, afin de renforcer ce dispositif en appliquant les mesures définies dans l'accord de gouvernement.

Ainsi fait en séance à Manhay, date que dessus,

Par le Conseil :

La Directrice Générale,

STÉPHANIE MOHY

Pour extrait conforme,

La Directrice Générale

STÉPHANIE MOHY

Le Bourgmestre,

GEOFFREY HUET



Le Bourgmestre

GEOFFREY HUET